



Communiqué 2026 - 14

POUR AFFICHER S.V.P.

Le 17 septembre 2026

Éthique de vente (Vise 25)

Bonjour à toutes et à tous,

Nous tenons à vous rappeler l'importance d'appliquer l'éthique de vente mieux connue sous le nom de « Vise 25 ».

En effet, cette pratique fait partie intégrante de nos tâches et de notre savoir-faire concernant la vente d'alcool responsable, et c'est un aspect primordial dans la protection de nos emplois.

L'éthique de vente, c'est demander une pièce d'identité à tous les clients qui sont susceptibles d'avoir 25 ans et moins et à la valider à l'aide du système de caisse, mais ce n'est pas seulement cela. C'est aussi de refuser la vente à tout client qui est mineur ou qui tente de faire l'achat pour une personne mineure. C'est également de refuser la vente aux personnes manifestement en état d'ébriété, sauf si votre intégrité ou sécurité est jeu. Cette politique s'applique de la même manière sur les produits faibles en alcool et même les produits désalcoolisés.

Si vous ressentez le besoin d'obtenir plus d'informations ou plus de formation sur le sujet, nous vous invitons à vous adresser à votre gestionnaire.

ENSEMBLE, continuons à effectuer des ventes responsables !

Solidairement,

L'exécutif du SEMB SAQ (CSN)